

TAXIS DU PORHOËT : 7j/7, 24h/24 Tél : 02.97.93.80.91.

CENTRE D'ACCES AU DROIT : Entretiens juridiques gratuits et confidentiels un mercredi matin sur 2 (semaine impaire) de 9h à 12h. RDV au 02.97.27.39.63.

CABINET MEDICAL : Le cabinet médical du Docteur FERRER est ouvert 12 place du Martray. Tél : 02.97.70.08.13. Consultations sur RDV le lundi de 9h30 à 19h, le mardi de 9h30 à 13h au cabinet, de 14h à 18h à domicile, le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 15h, consultations libres le samedi de 9h30 à 12h30, 1 samedi sur 2, semaines paires.

MEDECIN – Service de garde : Appelez le **02.97.68.42.42. la nuit, les fins de semaines et les jours fériés**. Pour urgences UNIQUEMENT, faites le 15 ou le 18.

PHARMACIE DE GARDE : Pour connaître la plus proche, composez le 32 37

GENDARMERIE : Le « 17 » est réservé aux cas d'urgence.

CENTRE DE SOINS : infirmiers(es) – aides-soignant(es), disponibles 24h/24h tous les jours, dimanches, fériés, garde de nuit. **Tél 02 97 93 91 38**

ADMR : Pour contacter le bureau à Mohon, appeler le 02.97.93.98.81.

Nouvelle installation à La Trinité-Porhoët : **NATUROPATHE**

Mme Sylvie HONORE, naturopathe – iridologue, 12 rue du Point du Jour.
Tél 06 67 37 06 11. Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h

BADMINTON : Badminton à la salle Polyvalente de La Trinité-Porhoët à partir de la mi-novembre le mercredi à partir de 19h30. Contact : Florent LAUNAY au 06.63.45.76.92.

ASSOCIATIONS

Dimanche 7 novembre : Concert à l'église de la chorale Trinitoust à 16h. Organisé par l'association « Musique en Abbatale »

Samedi 20 novembre : SUPER LOTO organisé par l'ESAP Foot à la salle Polyvalente. Ouverture des portes 18 h. Début du loto 20 h. Pass sanitaire obligatoire, masque obligatoire

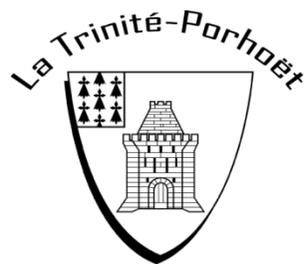
Mercredi 24 novembre : Dans le cadre du festival « Les Airs Mêlés », concert de chorales à l'église, à 20h.



Rédaction – Diffusion : MAIRIE – Michel PHILIPPE, Maire – 56490 LA TRINITE-PORHOËT Tél 02 97 93 92 00.

mairie.trinite.porh@wanadoo.fr

www.la-trinite-porhoet.bzh



BULLETIN D'INFORMATIONS

N° 116 – NOVEMBRE 2021

COVID 19 – ARRETE PREFECTORAL DU 26 OCTOBRE 2021 PORTANT OBLIGATION DU PORT DE MASQUE DANS LE DEPARTEMENT (en vigueur jusqu'au 15 novembre 2021)

-Sur les marchés de plein air, les brocantes, les braderies, les trocs, puces et les vide-greniers ainsi que les ventes au déballage et ce pendant toute la durée de l'évènement
-Aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des gares routières, ferroviaires et maritimes aux heures d'arrivée et de départ des transports en commun ;

-Dans toute file d'attente constituée sur l'espace public ;

-Pour toute personne participant à un rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou festif organisé sur la voie publique, qui n'est pas soumis à l'obligation du pass sanitaire, et pour lequel le respect d'une distanciation de deux mètres entre les participants est impossible en raison notamment du nombre de participants.

TOUS ANTI COVID : Télécharger cette application est toujours possible.

TEST : Nous vous informons que vous avez la possibilité de vous faire tester à la pharmacie GUILLARD de La Trinité-Porhoët.

VACCINATION : Pour info, vous avez la possibilité de vous faire vacciner au Centre de Soins et à la pharmacie de La Trinité-Porhoët.

PASSE SANITAIRE : En cas de location de salle, le contrôle du passe sanitaire est obligatoire et est à la charge de l'organisateur.

CONSEIL MUNICIPAL : Le vendredi 3 décembre, à 20h30, en mairie.

REPAS DU CCAS : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu le dimanche 21 novembre à la salle Polyvalente. Les personnes qui répondront qu'elles participeront au repas devront présenter leur passe sanitaire valide à l'entrée dans la salle.



COMMEMORATION : La commémoration du 11 novembre 1918 aura lieu le dimanche 14 novembre. A 11h, messe suivie de la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la mairie, sous réserve de nouvelles consignes liées à la situation sanitaire.

MAIRIE : Vous pouvez suivre les infos sur la page FACEBOOK : Mairie La Trinité-Porhoët et maintenant sur INSTAGRAM : mairie.trinite.porhoet

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE : **Horaires** : Accès libre le mercredi de 15h30 à 18h et le vendredi de 14h à 15h30. Tél : 02.97.73.58.46.

RIV à la demande : Les habitants de La Trinité-Porhoët peuvent utiliser le réseau de bus RIV à la demande les mercredis, vendredis et samedis. Pour ce faire, il suffit de réserver son trajet la veille avant 16h au 02.97.93.30.70.

BIBLIOTHEQUE : Permanences tous les mercredis et samedis de 14h30 à 16h. Tél : 02.97.93.98.44. email : bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr

MSAP / LA POSTE : 4 rue du Moulin. Tél : 02 97 93 93 69. **Horaires** : Lundi 9h – 12h (13h30 – 17h30 sur RDV), Mardi et Mercredi 9h – 12h et 13h30 – 17h30, Jeudi et Vendredi 9h – 12h.



APPEL AU BENEVOLAT : Nous recherchons des bonnes volontés pour confectionner des drapeaux pour la fête de la Sainte Trinité. Se faire connaître en mairie.

MARCHE HEBDOMADAIRE : Chaque mardi, à partir de 17h, Place de la Mairie : Amanda « Pies anglais », Caravrac (vente de pains, œufs bio, produits secs, ...), marchande de galettes et crêpes... **Port du masque obligatoire**

Nouveau : Présence d'un nouveau pizzaiolo « Les cerises en balade »

BAR –RESTAURANT LE MARC 'H TRAY : Tél 02 97 22 27 76

Horaires : Lundi fermé, Mardi, Mercredi, Jeudi 07h-21h, Vendredi 07h-23h, Samedi 08h-23h, Dimanche 09h-13h et 17h-23h.

BOULANGERIE : Services proposés : boulangerie, pâtisserie, rôtisserie, alimentation générale, fruits et légumes, le samedi vente de pizzas. Fermeture le lundi. Tél : 02.56.61.11.44.

DEPÔT-VENTE : Daniel BASCHENIS, TI GWENN ANTIK, 2 rue Saint Yves, 56490 – La Trinité-Porhoët. Tél : 0603715481. mail : danidesaintjo@hotmail.fr ou tigwennantik@gmail.com



SOCIETE DE PÊCHE : Assemblée Générale le vendredi 26 novembre à la salle de la Peupleraie

RAPPEL REGLES DE CITOYENNETE :

- 1) Il est rappelé aux propriétaires que la divagation de chiens est interdite et qu'elle peut être punie d'une contravention. De plus, quel que soit l'animal, vous êtes responsable des dommages que celui-ci peut causer. Les préjudices peuvent parfois être importants, notamment en cas d'accident ou de morsure.
- 2) Nous regrettons également de voir des dépôts de sacs poubelles, notamment au cimetière. Merci de faire le tri, d'utiliser vos containers et de respecter les jours de sortie de vos bacs pour la collecte.

TRINITE SPORT DETENTE : L'association a repris ses activités :

Gym tonique le lundi à 20h à la salle Polyvalente

Gym douce le mardi à 15h à la salle de la Peupleraie

Gym d'entretien le jeudi à 10h à la salle de la Peupleraie

Pilates le jeudi à 19h30 à la salle de la Peupleraie

Danse en ligne le vendredi à 18h à la salle de la Peupleraie

Danse orientale le vendredi à 19h à la salle de la Peupleraie.



BULLETIN MUNICIPAL : Les responsables d'associations sont invités à transmettre leur article à la mairie en vue du prochain bulletin municipal annuel. Retour souhaité au plus tard pour le 15 novembre.

RECENSEMENT EN VUE DE LA JDC : Les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin des 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

COLLECTE DE JOURNAUX : Prochaine collecte organisée par l'APEL de l'école Saint Joseph le samedi 6 novembre, de 10h à 12h, 54 rue du Tertre, dans les locaux de l'ancienne école publique.

VENTE DE CHOCOLATS : Organisée par l'APEL de l'école Saint Joseph. Possibilité de commander auprès des enfants de l'école. L'association sera présente lors du marché, place de la Mairie, le mardi 9 novembre.

VENTE DE BRIOCHES : L'APEL du collège Sainte Anne organise une vente de brioches de 650g au prix de 5€. Commande auprès des élèves. Livraison prévue le 26 novembre.

DECLARATION DES RUCHERS : Déclarez vos ruchers jusqu'au 31/12. Obligatoire dès la 1^{ère} colonie d'abeilles. Procédure simplifiée sur www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le PLU définit les règles applicables en matière d'usage des sols. C'est un outil qui va nous permettre d'orienter l'aménagement de notre territoire pour les années à venir (habitat, mobilité, activités économiques, environnement ...)

La commune a commencé les études pour l'élaboration de ce document avec le cabinet l'Atelier d'Ys. A chaque étape de l'élaboration du projet, un dossier sera mis à disposition du public.

Vous pourrez consulter les documents et exprimer vos observations. Une « boîte à idées » est dès maintenant à votre disposition, dans le hall de la Mairie.

Nous vous donnerons un maximum d'informations au fur et à mesure de l'avancement du projet par le biais du site internet de la commune, la feuille infos, la presse

PLOERMEL COMMUNAUTE – DISPOSITIF D'AIDE POUR INCITER LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS A L'ACHAT DE VELO :

Lors du dernier conseil communautaire, les élus de Ploërmel Communauté ont approuvé la mise en place d'un dispositif d'aide pour inciter les particuliers et les professionnels à l'achat de tout type de vélo, neuf ou d'occasion.

Qui peut en profiter ?

L'offre est réservée aux habitants et entreprises du territoire, à la hauteur de 1 vélo par an par foyer/entreprise.

Pour quels types de vélos ?

L'offre couvre les vélos mécaniques, avec assistance électrique et les vélos cargo, qu'ils soient neufs ou d'occasion. Ils devront être achetés chez un professionnel.

Quel est le montant de l'aide ?



Vélo	Mécanique neuf	Mécanique occasion	VAE neuf	VAE occasion	Cargo neuf sans AE	Cargo neuf avec AE	Cargo occasion sans AE	Cargo occasion avec AE
Montant de l'aide	50 €	50 €	100 €	100 €	200 €	400 €	200 €	400 €

VAE : Vélo à Assistance Électrique
AE : Assistance Électrique

Comment faire la demande ?

La démarche se fait sur le site de ploermelcommunaute.bzh, rubrique *Mobilité*



Conditions de l'aide à l'achat

- Être majeur et avoir sa résidence principale/entreprise à Ploërmel Communauté.
- Avoir effectué l'achat après le 30 septembre 2021.



d'infos

Tél. 02 97 73 20 73
velo.riv@ploermelcommunaute.bzh